



TROPHÉES inpi 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 novembre 2020

TROPHÉES INPI : DÉCOUVREZ LES FINALISTES DE L'ÉDITION 2020 8 PME ET 2 CENTRES DE RECHERCHE EN COURSE POUR INCARNER L'INNOVATION À LA FRANÇAISE

Depuis leur création en 1991, les Trophées INPI valorisent et récompensent des entreprises et centres de recherche emblématiques de l'innovation française, qui se distinguent par le rôle essentiel de la propriété industrielle dans leur stratégie de développement.

Wandercraft, Devialet, BlaBlaCar, Expliseat ou encore Ynsect, Sericyne et Agriconomie comptent par exemple parmi les lauréats des éditions précédentes, parce qu'ils ont fait de l'innovation un pilier de leur croissance, en menant une politique de propriété industrielle volontaire et cohérente.

Cette année encore plus que les précédentes, en cette période particulièrement complexe pour les entrepreneurs, l'INPI est fier de mettre à l'honneur 8 PME et 2 centres de recherche qui concourent dans 4 catégories : « Brevet », « Design », « Marque » et « Recherche ».

Être lauréat INPI est un titre purement honorifique, mais souligne la capacité des finalistes à avoir su gérer au mieux leurs actifs immatériels et des résultats probants ou prometteurs (CA, emploi, rentabilité, création de nouveaux produits, ouverture de nouveaux marchés, activité à l'export, valorisation et défense des droits de propriété industrielle...)

Nous sommes fiers de vous présenter le millésime 2020 des Trophées INPI, que vous pourrez découvrir ci-après.

Des finalistes qui, comme nous, sont persuadés que l'innovation est une priorité, surtout en temps de crise.

RENDEZ-VOUS LE 7 DÉCEMBRE POUR DÉCOUVRIR LES LAURÉATS !

QUENTIN SANNIE, PRÉSIDENT DE L'ÉDITION 2020



Quentin Sannie est le président des Trophées INPI 2020. C'est lui qui mènera les débats et aidera le jury à départager les finalistes.

Entrepreneur, Quentin est fondateur et président de Greenback, la première agence mondiale de notation de la santé des sols. Il est aussi co-fondateur et CEO, de 2007 à 2018, de Devialet, société de haute technologie dans le domaine de la musique, s'appuyant sur des technologies révolutionnaires et plus de 250 brevets. **Devialet a été entreprise lauréate des Trophées INPI catégorie brevet en 2013.**

Il est également le fondateur en 1997 de Mandragore, conseil en stratégie très actif dans le domaine de l'agroalimentaire et des nouvelles technologies.

Étudiant, Quentin développe un logiciel de finance et crée sa première société pour déployer le Mac chez les architectes et les professions liées à la création. Quentin est diplômé du master management des télécoms et médias de l'Université Paris-Dauphine.

« J'aime promouvoir l'idée d'entreprendre et de créer, raison pour laquelle j'ai accepté d'être président des Trophées INPI 2020. Mettre en lumière les créateurs est nécessaire et inspirant pour ceux qui hésitent à se lancer. Et lorsque vous entreprenez, l'une des premières choses que vous faites est de déposer une marque ! Quand Devialet avait reçu le Trophée INPI, catégorie Brevet, en 2013, l'entreprise était jeune et en plein développement. Le prix de l'INPI est arrivé à un moment essentiel pour nous. Il a contribué à crédibiliser la valeur de nos actifs techniques et près de 6 ans d'investissements en R&D. De telles entreprises sont des aventures passionnantes et dévorantes. Les récompenses sont du carburant pour continuer à avancer.

Dans mes projets, j'utilise la propriété intellectuelle comme un élément de différenciation et de valorisation, au moment de négocier des financements par exemple — les banquiers et les investisseurs aiment les brevets. Plus largement, posséder des brevets ou des marques vous singularise, c'est la démonstration que votre entreprise n'est pas une "commodité". C'est un atout lorsqu'un rapport de force s'établit dans une négociation.»

UN JURY PRESTIGIEUX

Le jury, reflet de l'écosystème innovation français, est composé de personnalités et d'experts, issus du privé et du public. En plus de ses membres « historiques », il accueille cette année cinq nouveaux jurés (*en italique*) :

INPI : Pascal Faure, directeur général

ADEME : Nadia Boeglin, directrice de la transition écologique des grands comptes

Afnor : Isabelle Rimbart, directrice adjointe

Agriconomie, lauréat Trophées INPI 2018, catégorie marque : David Horain, co-fondateur

Association Les Déterminés : Moussa Camara, fondateur

Association des praticiens du droit des marques et des modèles (APRAM) : Julien Delucenay, vice-président

APCI-Promotion du design : Dominique Sciamma, président

Association française des spécialistes en propriété industrielle (ASPI) : François-Xavier de Beaufort, président

Business France : Christophe Lecourtier, directeur général

CCI France : Claire Sovignet, coordinatrice innovation

Compagnie nationale des conseils en propriété industrielle (CNCPI) : Guylène Kiesel Le Cosquer, présidente

Conseiller en stratégie d'innovation : Olivier Ezratty, consultant et blogueur

Région Ile-de-France : Laetitia Benedetti, chargée de mission Design à la Direction des politiques économiques régionales

Sericyne, lauréat Trophées INPI 2018, catégorie design : Clara Hardy, gérante et co-fondatrice

Réseau Curie : Stéphanie Kuss, directrice générale

Union des fabricants (Unifab) : Delphine Sarfati Sobreira, Directrice générale



4NRJ (La Chaussée-Saint-Victor, Centre-Val de Loire) – finaliste catégorie Brevet

L'INNOVATION À GRANDE VITESSE

Installée à Blois depuis 2008, la PME 4NRJ conçoit des solutions innovantes pour la maintenance des infrastructures ferroviaires (voies, signalisation, caténaires). Son credo ? Co-construire les solutions les plus adaptées avec le client, et proposer un produit simple d'utilisation, avec des technologies immédiatement accessibles, sans formation. Des outils destinés à de grands groupes comme la RATP, la SNCF ou Bouygues. « *L'innovation est au cœur de notre ADN, c'est un réel honneur d'être finaliste aux Trophées INPI. Nous sommes une petite entreprise de 11 salariés : pouvoir participer à ce rendez-vous incontournable de l'écosystème de l'innovation en France est une grande marque de reconnaissance.* » **confie Benoît Gassel, son PDG.** « *Depuis le début, la propriété industrielle fait partie intégrante de notre stratégie, pour plusieurs raisons, et notamment parce que nous investissons beaucoup en recherche et développement. Nous protéger nous permet d'avoir un retour sur investissement et ainsi de financer les développements futurs. La propriété intellectuelle est un avantage concurrentiel qui ouvre des portes.* »

4nrj.com

- Date de création : 2008 ● 11 salariés ● CA : 3 millions € / Part à l'export : 1 % / Part du CA consacré à la R&D : 22 %
- 24 brevets / 2 marques



DELTA DORE (Bonnemain, Bretagne) – finaliste catégorie Brevet

AMELIORER LE CONFORT DE VIE EN CONTRIBUANT A LA TRANSITION ENERGETIQUE

Entreprise pionnière sur le marché de la maison et du bâtiment connectés, Delta Dore développe, pour les particuliers comme pour les professionnels, des solutions connectées, accessibles et simples d'utilisation, qui répondent aux besoins de la vie quotidienne : gestion du chauffage, indicateur de consommation énergétique, pilotage des volets et éclairages, etc. Le groupe s'inscrit dans une dynamique de croissance et d'innovation depuis 50 ans, avec un budget recherche et développement qui représente 9 % du chiffre d'affaire. « *L'innovation a toujours été au cœur de notre stratégie, explique Philippe Chouane, responsable brevets, cette nomination aux Trophées INPI est donc pour nous une reconnaissance nationale de notre activité inventive dans le domaine de la maison et des bâtiments connectés. Nous avons toujours pris le parti de protéger, grâce à des dépôts de brevets notamment, nos solutions et inventions techniques autour de la gestion énergétique. La propriété industrielle et sa gestion au quotidien font partie de nos priorités. Nous voulons valoriser en interne comme en externe le capital immatériel de l'entreprise.* »

deltadore.fr

- Date de création : 1970 ● 850 salariés ● CA : 142 millions € / Part à l'export : 33 % / Part du CA consacré à la R&D : 9%
- 66 brevets



ELISTAIR (Dardilly, Auvergne – Rhône Alpes) – finaliste catégorie Brevet

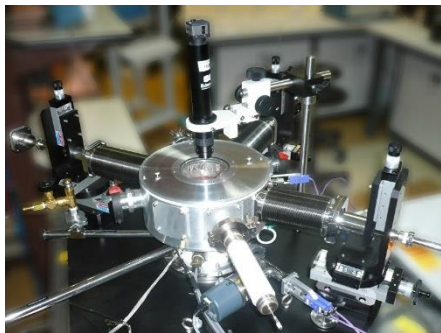
LEADER DU DRÔNE FILAIRE

Depuis 2014, Elistair conçoit des drones filaires automatisés, ainsi que leurs systèmes d'alimentation, pour la surveillance et les communications tactiques. La PME lyonnaise résout ainsi le problème de l'autonomie, rendue quasi illimitée grâce à l'alimentation filaire, mais aussi le risque de perte de l'appareil, et donc des données. Ses solutions sont déployées dans plus de 60 pays, pour la sécurité civile et privée (télévisions, grands industriels..) mais aussi pour la défense et l'armée.

"Etre nommé aux Trophées INPI est une reconnaissance du travail réalisé ces six dernières années. Depuis notre création, nos équipes s'investissent beaucoup pour développer des solutions fiables, performantes et qui dépassent la concurrence. Nous avons effectué des dépôts de brevets pour protéger nos technologies, empêchant ainsi toute copie. Notre stratégie de propriété industrielle est un gage d'inventivité important, qui nous valorise aux yeux des investisseurs et des clients. Nous sommes fiers de savoir que ce travail est reconnu et valorisé." **précise Timothée Penet, co-fondateur et directeur de la technologie.**

elistair.com

- Date de création : 2014 ● 32 salariés ● Part du CA à l'export : 85 % ● 5 brevets / 2 dessins & modèles / 1 marque



LE LAPLACE (UMR CNRS - Toulouse INP - Université Paul Sabatier) (Toulouse, Occitanie) – finaliste catégorie Recherche SPECIALISTE DE LA CONVERSION D'ÉNERGIE

Situé au cœur des campus de l'université de Toulouse, le laboratoire Laplace mène des recherches allant de l'étude des mécanismes physiques de conversion d'énergie jusqu'aux systèmes qui les mettent en œuvre. Il collabore étroitement avec des partenaires industriels et institutionnels, dans divers secteurs d'activités :

l'aéronautique, le transport, l'énergie, l'environnement et la santé notamment. Cette diversité de savoirs et de compétences lui permet d'aborder les problématiques de

conversion d'énergie dans leur ensemble. Depuis sa création en 2007, le laboratoire mise sur la propriété intellectuelle pour protéger et exploiter ses résultats de recherche. "Notre volonté est de transférer nos connaissances et nos technologies au service de l'industrie et de la société. Le dépôt de brevets nous permet de protéger nos résultats et de les exploiter, mais également de bénéficier d'une reconnaissance internationale auprès des industriels. Être finaliste aux Trophées INPI représente une valorisation de ce travail et une reconnaissance de nos activités. Cela nous pousse à maintenir nos recherches à caractère fondamental pour les développements techniques et scientifiques futurs." **indiquent Olivier Eichwald et Xavier Roboam, à la direction du laboratoire.**

laplace.univ-tlse.fr

- Date de création : 2007 • 300 collaborateurs, dont 22 chercheurs et 81 enseignants chercheurs • 19 brevets / 1 marque
- 5 licences concédées • 4 entreprises créées



LIPPI (Mouthiers-sur-Boëme, Nouvelle-Aquitaine) – finaliste catégorie Design

REINVENTER NOS ESPACES DE VIE

Depuis 1963, LIPPI invente des univers aux designs singuliers. Cette entreprise familiale conçoit et fabrique des produits et aménagements extérieurs (portails, clôtures, mobiliers et accessoires), avec l'objectif de s'intégrer au mieux dans les espaces de vie. Un travail de recherche est mené au quotidien, pour les particuliers, mais aussi et surtout pour les aménagements des villes et des collectivités, afin de créer des espaces de liberté agréables et qui interagissent entre eux, pour que les gens se sentent bien dans leur environnement. La PME charentaise dispose du label Origine France Garantie depuis 2018 et fabrique tous ses produits dans ses usines de Charente. « Cette nomination aux Trophées INPI est une réelle reconnaissance de notre travail. Elle donne du sens à tout ce que nous avons construit depuis

10 ans. Le design fait partie intégrante de notre ADN, c'est pourquoi il est nécessaire de le protéger : pour éviter la contrefaçon d'une part, mais aussi pour reconnaître et légitimer notre savoir-faire et notre travail de réflexion. » **souligne Pierre-Yves Laurent, responsable de la marque.**

lippif.fr

- Date de création : 1960 • 108 salariés • CA : 22 millions € / Part à l'export : 12 % • 6 brevets / 15 dessins et modèles / 79 marques

MAISON ROZE (Saint-Avertin, Centre-Val de Loire) – finaliste catégorie Marque

RESSUSCITER LA FILIERE SOIE



Spécialisée dans la fabrication d'étoffes pour l'ameublement haut de gamme, la maison ROZE est la plus ancienne manufacture de soie française. Créée en 1660, elle perpétue son savoir-faire ancestral, grâce à 25 métiers à tisser. Tentures, rideaux, fauteuils, coussins... ses créations habillent châteaux, hôtels et même décors de films. Aujourd'hui cette PME ambitionne de relancer la filière de la soie en France, et plus particulièrement en Touraine. Si l'histoire et le cœur de métier de la maison sont essentiels à l'entreprise, elle souhaite devenir un acteur à part entière de la décoration grâce à une marque forte et reconnue. « Cette nomination aux Trophées INPI est une grande fierté pour toutes nos équipes, **confie Arnaud Lebert, à la tête de la société depuis 2018.** Encore méconnus du grand public malgré notre histoire, nous nous tournons de plus en plus vers l'innovation afin de renforcer notre identité. Pour devenir un acteur majeur de la décoration intérieure en France et à l'international, il est primordial pour nous d'avoir une marque forte. En protégeant notre

marque, nous protégeons notre histoire et notre savoir-faire. Que l'INPI nous identifie est une preuve que ce travail paie. »

maisonroze.fr

- Date de création : 2018 • 14 salariés • CA : 1 million € / Part à l'export : 75 % • Part du CA consacré à la R&D : 1,5 % • 1 dessin et modèle / 6 marques



MOUSTACHE BIKES (Thaon-les-Vosges, Grand-Est) – finaliste catégorie Marque

LA REFERENCE DU VELO ELECTRIQUE MADE IN FRANCE

Moustache Bikes conçoit et commercialise des vélos à assistance électrique, made in France, pour tous types d'usages : urbain, tout chemin, route, VTT... avec l'objectif de développer la pratique de la bicyclette et de la rendre plus accessible pour tous types d'utilisateurs. La PME vosgienne - qui doit son nom à la forme caractéristique de ses guidons (une moustache, donc !) - se positionne parmi les leaders français et européens du marché, grâce à ses équipements de qualité et innovants. "Etre finaliste des Trophées

INPI est une reconnaissance de notre travail et du caractère innovant de notre entreprise. Notre marque est encore très jeune, mais elle a fait l'objet de beaucoup de travail et de réflexion de notre part. C'est encourageant qu'un acteur comme l'INPI la valorise. Il est primordial pour nous de construire une marque aussi forte que nos produits. Sans marque forte, il est difficile d'avoir une stratégie de conquête en France et à l'international. Dans un secteur aussi concurrentiel que le nôtre, la marque est un élément différenciant essentiel : bien plus qu'un logo, un design ou un produit, elle représente l'attachement et la confiance que l'utilisateur lui porte »

souligne **Emmanuel Antonot, PDG.**

moustachebikes.com

• Date de création : 2011 • 120 salariés • CA : 100K€ / Part à l'export : 40 % • Part du CA consacré à la R&D : 1% • 2 dessins et modèles / 2 marques



RS2E, LABORATOIRES DU RESEAU SUR LE STOCKAGE ELECTROCHIMIQUE DE L'ENERGIE (Amiens, Hauts-de-France)

– finaliste catégorie Recherche

LES BATTERIES DU FUTUR

Implanté à Amiens, le réseau sur le stockage électrochimique de l'énergie (RS2E) est un groupement de 17 laboratoires spécialisés dans les matériaux de stockage et de conversion de l'énergie. Depuis sa création en 2011, le RS2E développe de nouvelles solutions pour les batteries d'aujourd'hui et de demain. Des travaux d'envergure sont menés sur les batteries, les super-condensateurs et les

technologies alternatives. Ils sont destinés à de multiples usages tels que les véhicules électriques, les appareils électroniques portables ou encore le stockage des énergies renouvelables. « Les Trophées INPI ont acquis une grande notoriété dans l'écosystème de l'innovation depuis 30 ans. C'est un honneur d'être finaliste cette année car c'est une reconnaissance de notre stratégie d'innovation. Avoir une solide stratégie en propriété industrielle permet de montrer le caractère innovant de nos recherches, c'est un moyen incontournable de valoriser nos travaux et de légitimer leur importance. L'INPI joue un rôle important dans la protection des résultats de recherche, c'est une condition sine qua non pour que des chercheurs puissent participer à la création de start-ups comme le prévoit la loi PACTE. » nous explique **Cédric Chazel, responsable valorisation.**

energie-rs2e.com

• Date de création : 2011 • 140 collaborateurs, dont 28 chercheurs et 86 enseignants chercheurs • 33 brevets • 3 licences concédées • 2 entreprises créées



SAMMODE (Paris, Ile-de-France ; Châtillon-sur-Saône, Grand Est ; Lamotte-Beuvron, Centre-Val de Loire) – finaliste catégorie Design

LES LUMIERES FRANÇAISES

Créée en 1927, cette PME familiale est spécialisée dans la conception et la fabrication de solutions d'éclairage, pour l'industrie ou les infrastructures publiques et privées. Sa singularité ? Des produits conçus et garantis pour une durée de vie maximale, réparables, maintenables, « upgradables » et « démontables » pour un recyclage réel, aux antipodes de l'obsolescence programmée. Sammode fabrique l'intégralité de ses produits dans son usine vosgienne, et porte la plus grande

attention aux designs de ses produits et à leur protection. « Etre finaliste des Trophées INPI est une très grande fierté, explique **Emmanuel Gagnez, son PDG.** Notre culture de la technique a toujours accordé une grande place à l'innovation, au design et à la qualité. La « pensée design », appliquée aux produits à usages industriels, a notamment donné lieu à des brevets améliorant la technique et les qualités d'usage. Il y a 5 ans, notre orientation stratégique a pris un nouveau tournant : nous avons notamment créé un nouveau centre de R&D à Lamotte-Beuvron, disposant d'un laboratoire complet ultra-moderne, animé par une équipe experte et expérimentée. Etre nommé par l'INPI est le signe que ces initiatives sont visibles et le moteur de notre succès. »

sammode.com • Date de création : 1927 • 85 salariés • Part à l'export : 30% • Part du CA consacré à la R&D : 9% • 2 brevets / 19 marques / 11 dessins & modèles

TÔLERIE FORÉZIENNE (Bonson, Auvergne – Rhône Alpes) – finaliste catégorie Design LE MOBILIER URBAIN HAUT DE GAMME

Experte dans le travail du métal depuis presque 100 ans, la PME stéphanoise a su innover et se diversifier, notamment en développant du mobilier urbain design (bancs, chaises, corbeilles, abris...), qu'elle met un point d'honneur à protéger. Tout au long de l'année, Tôlerie Forézienne collabore avec des designers français et étrangers pour concevoir la ville d'aujourd'hui et de demain, grâce à des produits « catalogues » ou sur mesure. L'entreprise a également trois autres activités : conception et réalisation de signalétique, création de pièces uniques et d'œuvres d'art et sous-traitance de produits finis en tôlerie fine. « Cette



nomination aux Trophées INPI représente pour nous une vraie marque de reconnaissance : c'est la preuve que les efforts fournis depuis dix ans pour structurer notre démarche de création payent. Notre stratégie de propriété industrielle est claire : elle repose sur une politique active de protection de tous les modèles et de toutes les marques que nous créons. Elle renforce par ailleurs la relation de confiance que nous entretenons avec nos designers et clients »

commente Joël Lemoine, PDG.

tolerie-forezienne.com

● Date de création : 1922 ● 96 salariés ● CA : 9300 K€ / Part à l'export : 4 % / Part du CA consacré à la R&D : 1,6% ● 6 marques / 67 dessins & modèles



Les Trophées INPI ont été conçus et réalisés par le designer français Ora-ïto.

À PROPOS DE L'INPI



Au-delà de son action d'enregistrement et de délivrance de titres (brevets, marques, dessins et modèles), l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) agit en faveur du développement économique par ses actions de sensibilisation et de valorisation de l'innovation et de ses enjeux. L'institut accompagne tous les innovateurs pour qu'ils transforment leurs projets en réalisations concrètes, leurs innovations en valeur. Établissement public autofinancé et placé sous la tutelle du ministère en charge de la propriété industrielle, l'INPI participe également activement à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de la propriété intellectuelle, du soutien à l'innovation et à la compétitivité des entreprises tout comme de la lutte anti-contrefaçon. Dépositaire

de tous les titres de propriété industrielle déposés en France et des données du Registre National du Commerce et des Sociétés, l'INPI diffuse plus de 53 millions de données ouvertes, libres et réutilisables. L'INPI est désormais l'opérateur du guichet pour les formalités des entreprises (créations, modifications, cessations). Enfin, l'INPI est en charge de l'homologation des indications géographiques artisanales et industrielles.

inpi.fr – data.inpi.fr – guichet-entreprises.fr

Suivez INPI France :



#TROPHEESINPI

Contacts presse :

INPI

Anne-Sophie Prusak : 01 56 65 85 80 / 06 60 69 54 17 aprusak@inpi.fr

Amaria Lahmri : 01 56 65 81 81 alahmri@inpi.fr

L'agence RP

Justine Boiramier : 06 50 31 86 24

Yasmine Fakir : 07 62 15 76 99

inpi2020@lagencerp.com